



ÉVOLUTION DU RÉGIME INDEMNITAIRE NON À UNE ÉVOLUTION AU RABAIS !

L'ensemble des organisations syndicales, face aux mesures dérisoires proposées par l'administration, a décidé de boycotter les réunions sur le régime indemnitaire.

=> Contrairement à ce que dit l'administration, **le dialogue social n'existe pas sur ce dossier** et n'est pas à la hauteur des enjeux, sur la méthode comme sur le fond.

Nous avons demandé collectivement depuis septembre dernier le montant alloué à l'évolution du régime indemnitaire. **Il nous a fallu six mois pour obtenir une enveloppe** et qu'en soit retirée l'évolution salariale des agents de catégorie C due aux mesures nationales qui n'ont rien à voir avec l'engagement de la collectivité d'ouvrir des négociations sur le régime indemnitaire.

Rien n'était prévu au budget 2022 !

=> L'administration affiche officiellement un montant de 7 M€ sans concertation syndicale ; c'est faire preuve de **mépris vis-à-vis du dialogue social et des agents**.

C'est une augmentation mensuelle à trois chiffres que nous exigeons, pour tous les agents de catégories C, B et A.

=> L'administration nous transmet ses propositions au « *compte-gouttes* » : aucune proposition pour les catégories B et A à ce jour.

=> 7 M€ (dont 3,8 M€ pour la catégorie C) sur environ 10 000 agents, c'est peu, avec de grandes **disparités annoncées entre nous**. A ce stade des discussions, certains perdront même de l'argent sur le RI grade et la plupart toucheront moins de 50€ par mois d'évolution ! **Ce montant de 7 M€ ne rattrape en rien la perte de pouvoir d'achat** de ces dernières années, le gel du point d'indice depuis 12 ans et encore moins l'inflation actuelle et à venir. **Bien entendu, nous sommes loin du compte !**

L'info projet de l'administration et de nos élus sur le RI est par ailleurs mensongère. **Le montant alloué ne réglera ni le sujet des métiers en tension, ni l'égalité professionnelle, ni la situation des contractuels**. La vérité, c'est que nos collectivités ne sont plus attractives : absence de candidats aux recrutements, départ de collègues vers d'autres collectivités ou vers le privé, perte de jours de congés. Nous le vivons tous au quotidien avec des sous-effectifs dans les services.

=> Seule une **augmentation significative du régime indemnitaire de grade pour tous** peut permettre d'inverser cette tendance.

La Maire-Présidente doit faire un effort réel pour l'ensemble de ses agents qui assure au quotidien le Service Public de nos collectivités.

*Seule notre **mobilisation commune** permettra d'obtenir une évolution digne du régime indemnitaire, en accord avec la revalorisation de nos métiers !*